

10 – Informations à l'attention des parents et curateurs

Situation au 29 mai 2020 – 17h

Comme évoqué dans le courrier qui leur a été transmis le 9 mars dernier, la décision a été prise d'informer régulièrement les parents et curateurs par le biais de communiqués/informations postés sur le site internet de l'institution.

Nous sommes conscients que certaines décisions communiquées seront parfois contradictoires avec d'autres données précédemment. Nous remercions d'ores et déjà chacune et chacun de sa compréhension à ce sujet, la situation évoluant d'heures en heures et les mesures devant être ajustées en permanence.

Rappel

Composition de la cellule de crise :

- la Dresse Kristina Nesa (médecin responsable de l'institution)
- M. Georges Dupuis (ancien médecin cantonal valaisan)
- M. Manuel Mugnier (membre de la direction, responsable de la division ReMedt)
- Mme Anne Briguet (membre de la direction, responsable de la communication)
- M. Pascal Magnenat (membre de la direction, responsable de la division Travail et des services généraux)
- M. Rafael Sobrino (responsable du service technique)
- M. David Volet (membre de la direction, responsable de la division hébergement)
- Mme Stéphanie Krieger (responsable du service médical)
- Mme Céline Bréchon (responsable du processus santé au travail).

Décisions prises – état de la situation

Dé-confinement, 2^{ème} phase

Préambule :

Un nouveau plan de dé-confinement vient de nous être transmis par nos instances cantonales.

Voici dès lors les décisions qui ont été prises ce jour :

1. VISITES DES PARENTS / FAMILLES / CURATEURS

Aucune modification par rapport à ce qui a été communiqué le 8 mai dernier à ce sujet. Le dispositif ci-dessous reste en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Marche à suivre :

1. Le parent qui souhaite rendre visite à son enfant/pupille téléphone au groupe de vie concerné pour convenir d'un rendez-vous.
2. L'éducateur/trice consulte Medhive (réservation des salles) pour voir si la plage souhaitée est libre.
3. Durant ce téléphone, il informe le parent :
 - ✓ Que la visite (2 personnes adultes maximum) ne devra pas durer plus de 30 minutes

- ✓ Que les visiteurs n'auront pas accès aux groupes de vie et que les visites auront lieu dans un lieu défini (pour les résidents du site principal : salle Pléiades ou terrasse de la salle Pléiades en cas de beau temps ; pour les résidents vivant hors du site principal : au Rural de Pra)
4. L'éducateur/trice appelle la réception pour que la plage horaire soit notée dans Medhive.
 5. La veille du rendez-vous :
L'éducateur reprend contact avec le parent pour vérifier s'il présente des symptômes du COVID (fièvre, toux, maux de gorge, souffle court ou perte de l'odorat et du goût). Si la réponse est négative, la visite peut avoir lieu. Si elle est positive, la visite doit être différée.
 6. Le jour de la visite :
 - ✓ Lors de son arrivée sur le parking des sites respectifs, le parent appelle le groupe pour informer de son arrivée.
 - ✓ L'éducateur/trice concerné se déplace sur le parking pour accueillir le parent. Il vérifie s'il présente des symptômes du COVID (fièvre, toux, maux de gorge, souffle court ou perte de l'odorat et du goût). Si la réponse est négative, la visite peut avoir lieu. Si elle est positive, la visite doit être différée.
 - ✓ L'éducateur/trice accompagne le parent sur le lieu du rendez-vous.
 - ✓ A l'arrivée sur place, l'éducateur/trice informe le parent par rapport aux mesures à prendre : désinfection des mains, port du masque chirurgical et respect des règles de distanciation sociale (minimum 2 mètres, pas de contact physique).
 - ✓ Le parent a la possibilité d'échanger des objets simples avec le résident (dessins, photos, cadeaux).
 - ✓ L'éducateur/trice va chercher le résident sur le groupe de vie et l'accompagne sur le lieu de la rencontre. Il rappelle au parent que la totalité de la visite doit impérativement se dérouler à l'endroit prévu.
 - ✓ L'éducateur/trice vient rechercher le résident 30 minutes plus tard.
 - ✓ Les parents quittent le local en emportant leur masque et en le jetant à l'extérieur de l'établissement.
 - ✓ L'éducateur désinfecte la table et les chaises qui auront été utilisées puis raccompagne le résident sur le groupe.

2. ATELIERS :

- Dès le mardi 2 juin, retour des maîtres socio-professionnels (des ateliers et des ADP) sur site, afin qu'ils puissent préparer l'ouverture prochaine des espaces de travail.
- Dès le lundi 8 juin, accueil des résidents externes (qui le souhaitent) dans les ateliers.
- Dès le lundi 8 juin, accueil des résidents internes (qui le souhaitent) dans les centres de jour (y compris ADP), sur la base d'une organisation qui sera transmise aux groupes la semaine prochaine.
- Dès le lundi 15 juin, ouverture progressive des ateliers pour les résidents internes qui le souhaitent.
- IMPORTANT : un plan précis de réouverture progressive des ateliers sera élaboré d'ici la fin de la semaine prochaine par les cadres des ateliers et M. Magnenat, en étroite collaboration avec les équipes éducatives. A noter que cette réouverture se fera sur un mode volontaire pour les résidents n'étant pas à risque et ne présentant pas de symptômes.

3. RETOURS A DOMICILE DES RESIDENTS (durant les week-ends ou en semaine) :

- Possible dès le samedi 6 juin ; une communication avec des précisions à ce sujet sera transmise aux groupes et aux parents dans le courant de la semaine prochaine

4. RETOURS DES RESIDENTS SUR SITE (entre autres ceux qui étaient restés à domicile depuis le début de la crise)

- Possible dès le samedi 6 juin prochain ; une communication avec des précisions à ce sujet sera transmise aux groupes et aux parents dans le courant de la semaine prochaine. A noter déjà que ces retours sur site pourront se faire sans qu'une quarantaine ne soit exigée.

La Direction de l'institution espère que ces nouvelles mesures de dé-confinement répondront aux attentes du plus grand nombre d'entre vous.

Elle est néanmoins consciente que ce nouveau dispositif devra, comme le précédent, être testé et remercie déjà les parents des retours qui lui seront faits suites aux expériences vécues sur le terrain, et ce afin de l'améliorer encore.

Elle remercie toujours et encore son personnel pour son engagement et son professionnalisme durant cette période particulièrement tumultueuse.

Merci également infiniment aux familles et parents pour leur collaboration et leur compréhension, précieuses en ces temps peu ordinaires.

29 mai 2020/ab